

ACCÈS AUX DROITS : LE DÉPARTEMENT LANCE LA PLATEFORME DROME INFOS

Afin de faciliter l'accès aux droits des Drômois, le Département lance Drôme infos, une plateforme en ligne pour trouver des réponses aux problématiques du quotidien.

Santé, autonomie, logement, insertion, transport, numérique, alimentation, loisirs, démarches administratives... Depuis le 4 janvier toutes les questions relatives aux préoccupations du quotidien des Drômois trouvent une réponse sur la plateforme en ligne : <https://dromeinfos.ladrome.fr/>. Portée par le Département pour faciliter l'accès aux droits et prévenir le non-recours, cette plateforme regroupe plus de 2000 actions réalisées par près de 250 acteurs institutionnels et associatifs répartis sur le territoire départemental. Elle est évolutive et permet à chaque structure volontaire de se référencer facilement.

Simplification des relations avec les Drômois

Basée sur des pictogrammes et des questions simples, cette plate-forme collaborative a été construite avec les utilisateurs, pour être la plus accessible possible. Co-financée par le Département (dans le cadre du Plan pauvreté) et l'État, elle sera mise à jour régulièrement. Le suivi technique est assuré par les équipes du Département. Pour la présidente du Conseil départemental de la Drôme, Marie-Pierre MOUTON : **« Notre volonté est de faire du Département une collectivité proche accessible et innovante. La démarche de Drôme infos s'inscrit dans une volonté de simplification des relations avec les citoyens. Grâce à un important travail partenarial, cet outil qui s'adresse à tous réunit sur une même adresse des informations qui relèvent de notre quotidien. Cette transversalité est une vraie valeur ajoutée. »**